OPQTECC
QUALIFICATIONS D'ENTREPRISES

Organisme de qualification
des Économistes de la construction
et des Programmistes

41 bis boulevard
de la Tour-Maubourg
75007 Paris

tél. 01 45 56 92 67
fax 01 44 18 35 26
www.opqtecc.fr
secretariat@opqtecc.org

Membre
de l'ICEC

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANNÉE 2026

CERTIFICAT DÉLIVRÉ À	EXECOME	**CODE APE**	7490A
N° DE SIRET	409 112 372 00027	**EFFECTIF**	> 10
FORME JURIDIQUE	SAS	**CERTIFICAT NUMÉRO**	3173
REPRÉSENTÉ(E) PAR	M. JARNY Stéphane	**DATE DE 1ère OBTENTION DE QUALIFICATION**	30/01/2002
	PALVADEAU Thierry	**DÉBUT DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE**	30/01/2025
ADRESSE	23 allée Alain Gautier - Parc Actilonne	**FIN DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE**	30/01/2029
	85340 OLONNE-SUR-MER	**VALIDE JUSQU'AU**	31/12/2026
TÉL / FAX	02 51 32 43 06 - 02 51 32 86 13	**ASSURANCE(S)**	AXA : 5695591704
EMAIL	fthibaud@execome.fr		

Qualifications attribuées selon le Référentiel de Qualification de l'OPQTECC, de la Nomenclature et des fiches descriptives par domaines de qualifications

1B AMO EN ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION
- 1.5 ASSISTANCE A L'ANALYSE ECONOMIQUE CONJOINTE A LA PROGRAMMATION
  - 1.5 (A) Assistance à l'analyse économique conjointe à la programmation - Estimation du coût travaux (ET) : restructuration et bâti neuf
- 1.6 Assistance à l'analyse économique de la commission technique de concours d'architecture

2 ETUDES DE MAÎTRISE D'OEUVRE
- 2.1 Missions économiques en maîtrise d'oeuvre - Maîtrise des coûts
  - 2.1.1 Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant Projet Définitif
  - 2.1.2 Etudes de projet / Assistance Contrats de Travaux

3 METRE / ETUDE DE PRIX / VERIFICATION
- 3.1 Quantitatif ou métré
- 3.3 Vérification du quantum et mémoires de travaux

COPIE CONFORME

DÉLIVRÉ LE : 06 Février 2026

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPQTECC

LE TITULAIRE

MENTIONS ACCORDÉES :

DÉVELOPPEMENT DURABLE a suivi une formation "Environnementale"

EXERCICE DU DROIT À TITRE ACCESSOIRE M. PALVADEAU Thierry est agréé dans les conditions prévues à l'article 1 de l'arrêté du 1/12/2003 publié au JORF n°288 du 13/12/2003 — Article 1 (téléchargeable sur le site www.opqtecc.fr - rubrique Téléchargement).

BIM : Entreprise engagée dans la pratique BIM-IFC

Ce certificat est valable pour l'année en cours à l'exception de l'année de renouvellement où l'échéance est celle de fin de validité de la période quadriennale.
Vérification possible auprès de l'OPQTECC ou sur le site www.opqtecc.fr . Toute utilisation hors du délai de validité sera considérée comme frauduleuse. La délivrance du présent certificat de qualifications professionnelles ne dispense pas le qualifié d'être en règle de ses obligations, notamment d'assurances, pour l'exercice de sa profession. ** Cette mention est valide à la date d'émission du présent certificat.